

A herd of brown goats is grazing on a dirt path. The path is bordered on the left by a dense, tall wall of green vines. The goats are of various shades of brown and are scattered along the path, some facing left and some facing right. The path leads into the distance, flanked by more greenery.

Bulletin municipal

VÉROSVRES

2013

Mot du maire

2013 s'achève, année difficile, succédant à d'autres tout aussi moroses.

Le Conseil Municipal et moi-même vous adressons des vœux de bonne santé et de travail pour tous. Nous pensons à ceux qui sont hospitalisés loin des leurs, à ceux qui nous ont quittés cette année et nous assurons toute notre compassion pour leur famille.

En cette période tendue, beaucoup se posent des questions quant à leur avenir. Il en est de même au niveau communal. Les aides émanant de l'État, de la Région et du Département sont en très nette diminution. Les projets devront faire preuve de beaucoup de rigueur si nous voulons les voir aboutir. Les Communautés de Communes reprennent des compétences allégeant les budgets communaux, mais dans le même temps de nouvelles charges surviennent, comme les rythmes scolaires qui alourdissent ces mêmes budgets.

Des informations concernant l'entrée de la commune de Vérosvres dans la Communauté de Communes de Matour et sa Région au 1^{er} janvier 2014 vous sont communiquées dans ce bulletin que je vous recommande de lire avec attention. À ce sujet, des inquiétudes bien légitimes ont vu le jour au cœur de la population. Je voudrais rassurer tous ceux qui s'inquiètent ou se posent des questions : dans la vie quotidienne, peu de choses changeront.

J'adresse de très vifs remerciements aux diverses associations qui animent le village. Grâce à tous les participants, jeunes et moins jeunes, les succès du concours agricole, de la fête patronale et du Téléthon ont vraiment marqué l'année 2013.

Bonne et heureuse année 2014 à tous.



Le Maire, Pierre BIDAUT

AGRICULTURE

Le concours intercantonal de Saint-Bonnet-de-Joux et La Guiche les 10 et 11 août à Vérosvres

Sous la responsabilité de la société d'Agriculture de Charolles, le concours intercantonal tourne sur les 13 cantons de l'arrondissement de Charolles.

Cette année, l'organisation revenait à Saint-Bonnet-de-Joux – La Guiche. Nous avons souhaité faire de cette manifestation une journée de promotion et de communication du monde agricole auprès de nos concitoyens. Pour cela, il nous a semblé judicieux de jumeler cette fête agricole à une fête patronale.

Après trois mois de préparation intense, le programme était bien garni et les festivités se sont déroulées avec une météo idéale.

Le concours de bovins charolais, HBC (Herd-Book Charolais) et non-inscrits, a rassemblé 55 spécimens présentés par 12 éleveurs. Toutes les catégories étaient présentes ; le prix d'honneur mâle a été attribué à l'élevage Lemière Bénas, tandis que l'élevage Berthier Pierre recevait le prix d'honneur femelle. L'ensemble des productions a participé avec quelques animaux : chevaux, chèvres, moutons, vaches laitières.



Un stand constitué de panneaux photos avec commentaires expliquait le cycle de production des vaches à viande et leur alimentation ainsi que la transformation du lait en fromage.

Le concours de fromage auquel 4 producteurs locaux ont participé et le marché de produits du terroir qui a regroupé 10 exposants ont permis de promouvoir la qualité des produits et le savoir-faire des agriculteurs.



Une exposition de matériels présentait l'évolution mécanique de l'agriculture. On pouvait découvrir les faucheuses à cheval jusqu'aux dernières faucheuses rotatives ainsi que toute la gamme des presses à fourrage utilisées depuis plusieurs décennies. Je tiens à remercier les différents concessionnaires locaux présents sur le site.

Une présentation des trucs et astuces mettait en avant l'ingéniosité des exploitants locaux. Divers matériels conçus par les agriculteurs étaient visibles : dérouleuse de balles

rondes, barrières à césarienne, distributeurs de minéraux.

À la salle des fêtes, le concours photos a connu un grand succès (160 photos) et a été très apprécié des nombreux visiteurs. Les clichés présents étaient en lien avec l'agriculture : paysages, animaux de la ferme, travaux agricoles (le 1^{er} prix est la photo de couverture de ce bulletin).

Un grand merci aux participants et aux membres du jury.

Je tiens aussi à remercier les municipalités qui ont participé financièrement à l'organisation de cette journée, ainsi que tous les commerçants et artisans, les entreprises et sociétés agricoles, les élus qui ont permis la réalisation de la plaquette publicitaire et des affiches ou qui ont offert de nombreux lots.

La participation de nombreux agriculteurs et agricultrices des deux cantons, des bénévoles de la Société d'Intérêt Local de Vérosvres a aussi été essentielle pour le succès de cette fête, je les remercie tous très sincèrement.



La réussite de cette manifestation montre que, quand tout le monde se mobilise, on peut réaliser de belles choses sur notre canton.

Alain MAZILLE

Compte administratif 2012

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	96 463,52
Charges de personnel	122 842,84
Charges de gestion courante	69 842,58
Charges financières	10 938,69
Reversement FNGIR	29 714,00
Dotations aux amortissements	379,80
DÉPENSES TOTALES	330 181,43



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ventes de produits	21 073,37
Impôts et taxes	183 070,27
Dotations et participations	152 766,38
Autres produits de gestion courante	14 518,84
Remboursements exceptionnels	35 649,74
Excédent de fonctionnement reporté (C.A. 2011)	121 184,25
RECETTES TOTALES	528 262,85



RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

Recettes	528 262,85
Dépenses	330 181,43
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	198 081,42

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Cautions	1 421,82
Remboursement capital des emprunts	18 708,02
Dépenses d'équipement dont :	85 304,98
- bâtiment aire d'accueil touristique	31 976,81
- travaux salles de réunion	20 402,25
- ordinateur mairie	2 830,23
- matériel atelier communal	3 379,92
- columbarium	5 957,28
- chemin piétonnier	6 994,33
- voirie chemins neufs	13 764,16
Reprise du résultat déficitaire 2011	23 391,40
DÉPENSES TOTALES	128 826,22



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Affectation du résultat 2011	23 391,40
Cautions	814,17
Dotations aux amortissements	379,80
RECETTES TOTALES	24 585,37



RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT

Recettes	24 585,37
Dépenses	128 826,22
DÉFICIT D'INVESTISSEMENT	104 240,85

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) COMpte ADMINISTRATIF 2012

Dépenses de fonctionnement dont :		3 701,15
- charges à caractère général	1 548,15	
- cotisations U.R.S.S.A.F.	153,00	
- aide et secours	2 000,00	
Recettes de fonctionnement dont :		5 837,24
- dotation de la commune	4 300,00	
- dons et legs	580,00	
- excédent antérieur reporté (C.A. 2011)	957,24	
EXCÉDENT DE CLÔTURE		2 136,09

Voyage à Paris 23 mai 2013

École Publique de Vérosvres



Du côté de Montmartre



Dans le métro



À l'espace Dalp



Devant la Géode

Quelques photos d'une journée inoubliable...

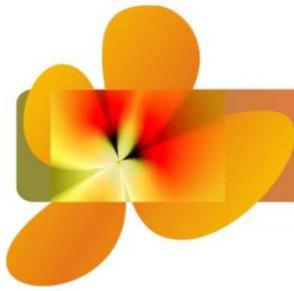


À la gare de Lyon



Devant la pyramide du Louvre

Lycée Sainte Marguerite-Marie



Lycée Professionnel Privé
Sainte Marguerite



Quelques changements marquent cette fin d'année à la tête du Lycée Professionnel Sainte Marguerite. Après le départ pour la Guyane, fin août, de Marie-Line Cotonéa qui a dirigé l'établissement pendant deux années, c'est désormais deux directeurs qui se partagent les responsabilités sur les deux sites de formation.

Michel Simmonet, déjà directeur adjoint dans la structure, prend la direction du centre de Formation continue à Mâcon où il poursuivra son travail auprès des stagiaires sur les formations CAP Petite Enfance, BTS Économie Sociale et Familiale, Aide Médico-psychologique, prépa concours et formations intra-entreprises.

Le centre accueille à la rentrée 2013 une centaine de stagiaires encadrés par quinze formatrices qui sont pour la plupart des professionnelles des secteurs para-médicaux.

Marie Comte se voit quant à elle confier la direction du lycée professionnel sur le site de Vérosvres où elle enseigne la biologie depuis neuf ans. C'est donc dans la continuité des valeurs d'accueil et d'accompagnement des élèves et de leur famille que s'effectue la transition.

Le site de Vérosvres propose un cycle de 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement professionnel destiné aux élèves souhaitant entrer rapidement dans la vie active avec un accompagnement individualisé grâce notamment à la possibilité d'accueil en internat.

Le Bac Professionnel Services aux Personnes récemment rénové en filière sur trois années, prépare les futurs acteurs des secteurs para-médical, social et du tourisme rural avec vingt semaines de stages sur le terrain.



Le Lycée et le Centre de formation Sainte Marguerite vous souhaitent à tous une très bonne année 2014 et vous donnent rendez-vous lors de leurs Portes Ouvertes à Vérosvres pour un forum de l'orientation le 22 Mars et une fête inter-générationnels le 16 Mai et à Mâcon le 5 Avril.

Intercommunalité

Comme nous l'avions annoncé lors de nos deux bulletins précédents, au 1^{er} janvier 2014 la commune de Vérosvres rejoint la Communauté de Communes de Matour et sa région.

Depuis 2002, Vérosvres faisait partie de la Communauté de Communes du Val de Joux. L'entente a toujours régné parmi les délégués et au fil des années, les compétences se sont ajoutées dans la mesure de nos moyens. La fusion des Communautés de Communes devenant obligatoire, le Conseil Municipal souhaitait se rattacher à Matour. Cette possibilité a été acceptée par le Préfet car la position géographique de Vérosvres le permettait. En effet, Vérosvres est limitrophe avec les communes de Trivy, Dompierre-les-Ormes et Montmelard. Lorsque l'on observe la carte, on s'aperçoit que Vérosvres s'intègre parfaitement à la Communauté de Communes de Matour et sa région.

Nous estimons que la voix d'une commune est plus entendue au sein d'une Communauté de Communes de taille moyenne que dans une grande Communauté comprenant de nombreuses communes et où une commune de 400 habitants ne possède qu'un seul délégué, au même titre qu'une commune de 35 habitants.

Fort de son expérience avec plus de vingt années d'expérience, la Communauté de Communes de Matour et sa région offrait des compétences très utiles pour la gestion de notre commune dont nous vous donnons les détails ci-après.

En ce qui concerne la R.C.E.A., les élus de la Communauté de Communes de Matour et sa région ont exactement les mêmes vues et positionnements que les élus de Vérosvres quant aux problèmes posés par cet important dossier, à savoir :

- le maintien des sorties existantes,
- la gratuité, au moins pour les locaux.

Assainissement

Assainissement collectif :

La commune qui gérait jusqu'à présent l'assainissement collectif a transféré cette compétence à la Communauté de Communes de Matour et sa région qui reprend ainsi l'exploitation de la lagune et des réseaux qui avaient été construits en cinq tranches successives. La Communauté de Communes reprend donc à son compte l'encaissement des redevances, mais aussi le remboursement des emprunts qui avaient été souscrits pour financer ces travaux.

Une étude est en cours pour envisager les modalités de curage de la lagune. Les employés communaux continueront de s'occuper de l'entretien courant des installations, sous le contrôle d'un bureau d'études, maître d'œuvre de tous les travaux d'assainissement de la Communauté de Communes. Ce bureau d'études assure aussi des missions de formation auprès des employés communaux sur ce thème.



Des entreprises interviendront sur commande de la Communauté de Communes dans le cadre de travaux plus conséquents.

Assainissement non collectif :

Les habitants disposant d'un système d'assainissement autonome seront contrôlés périodiquement par le S.P.A.N.C. de Cluny selon un type de fonctionnement sensiblement équivalent à celui qui existait dans le cadre du S.P.A.N.C. du Val de Joux.

Aide à la réhabilitation des assainissements autonomes :

Les particuliers, qui dans le cadre des contrôles périodiques auront des assainissements déclarés non conformes pourront prétendre à des aides financières pour la réhabilitation de ceux-ci (aide conjointe de l'Agence de l'eau et de la Communauté de Communes).

Ordures ménagères

Le S.I.R.T.O.M. de Cluny assurera la collecte des ordures ménagères en 2014 sur notre commune. Les bacs de collecte en place dans les différents hameaux ont été cédés par la Communauté de Communes de Charolles au S.I.R.T.O.M. de Cluny. La collecte des bacs restera hebdomadaire.

Le S.I.R.T.O.M. de Cluny va installer à proximité des containers gris des ordures ménagères des containers jaunes destinés à récupérer les emballages (que vous mettiez jusqu'à présent dans les deux gros containers jaunes vers le cimetière et qui étaient régulièrement pleins) ; ils seront vidés tous les quinze jours. Il y aura ainsi plus de capacité en volume pour déposer les emballages.

Vers le cimetière, ne subsisteront comme point d'apport volontaire que les containers destinés à recevoir le verre et les papiers-journaux, containers existants qui seront remplacés par des containers neufs.

La direction du S.I.R.T.O.M. nous informe que des consignes très fermes sont données aux personnels assurant la collecte pour ne pas vider dans les camions les bacs de collecte des ordures ménagères qui contiendraient des objets divers devant être mis en déchetterie (bois, déchets de placoplâtre, tontes de pelouse, appareils électriques, morceaux de métal pour ne citer que quelques exemples d'objets retrouvés régulièrement dans ces bacs).

Ces dernières années, le tonnage collecté a baissé dans les tournées de ramassage des ordures ménagères, du fait d'une meilleure utilisation des déchetteries et du tri ; il est important de continuer cet effort car la plupart des produits récupérés en déchetterie sont valorisés et apportent des ressources financières aux collectivités. Les ordures ménagères ramassées dans les collectes sont facturées au tonnage et au prix fort par les unités de traitement.

Pour ce qui concerne l'accès aux déchetteries, les habitants de Vérosvres continueront d'**avoir accès à la déchetterie de Saint-Bonnet-de-Joux dans les mêmes conditions qu'actuellement** ; une convention a été signée entre la Communauté de Communes de Charolles et le S.I.R.T.O.M. de Cluny sur ce point. Il sera aussi possible de se rendre à la déchetterie de Trambly.

Enfin, pour payer les ordures ménagères, les habitants de Vérosvres s'acquittaient jusqu'en 2013 d'une redevance. Par contre en 2014, les ordures ménagères seront payées par une taxe additionnelle à la taxe sur le foncier bâti.

Fleurissement

En 2000, Nimet GILBERT et son mari Alan sont venus habiter une maison au Haut des forêts. Nimet est une passionnée de jardin et elle aime particulièrement les roses. Un de leurs amis, Dominique MASSAD est obtenteur de roses, c'est à dire qu'il crée de nouvelles variétés. Il a baptisé une de ses dernières créations : "Nimet".

Aussi, pour remercier leur ami et comme ils apprécient la vie à Vérosvres, elle a demandé si elle pouvait planter quelques rosiers dans le bourg. Nous avons, bien sûr, accepté son offre. Huit rosiers différents ont été choisis avec elle pour rénover le parterre le long du mur, vers le monument aux morts. Ils se nomment : Anna Mege, Marseille en fleur, Château de Verteuil, Florian Massad, Jocelyne Salavert, Les blouses roses, Kizuna et Esprit de jardin. Pascal et Guillaume, les employés communaux, ont préparé le terrain et Nimet a soigneusement assuré la plantation. Elle a également planté quatre rosiers "Nimet" vers l'école.

La commune de Vérosvres les remercie sincèrement pour leur geste généreux.

Plusieurs centaines de bulbes (crocus, narcisses, tulipes) ont été mis en terre pour une floraison au printemps prochain et resteront en terre pour refleurir les années suivantes.

Maintenant, on attend le printemps.

L'équipe de fleurissement



Travaux de voirie et aménagements divers

- ↳ Des travaux de reprofilage et enduits ont été réalisés par l'entreprise Thivent sur différentes routes communales :
 - de la R.C.E.A. à la R.N. 17 aux Bruyères,
 - du cimetière aux Janots,
 - à Lavau, de la maison Therville à la ferme à Guy Bonin et à la maison Harper.
- ↳ Les employés communaux ont installé plusieurs aqueducs et remis en état diverses portions de chemins :
 - à Lavau, de la ferme à Guy Bonin aux Têtes,
 - en Chaux, des quatre chemins au château d'eau en limite de Trivy,
 - au Vanessot, de la maison Besson à la limite de Montmelard,
 - aux Pierres, de la maison à Noël Mazille à la ferme des Mazille,
 - à Montot, de la maison à Noël Mazille au Bois du moulin.
- ↳ À chaque saison de l'année, ils ont assuré les travaux d'entretien et d'embellissement du Bourg et effectué divers travaux dans les bâtiments publics.
- ↳ Ils ont aussi participé à la création du chemin piétonnier entre le bourg et l'école, réalisé en partie par l'entreprise JAYET, en installant la clôture et les bordures. Il reste à poser les barrières de protection en bois.
- ↳ Dans le cimetière, les employés communaux ont également terminé les abords du columbarium en construisant une murette en pierres. Le columbarium a été payé sur deux exercices : 5 957 € en 2012 et 6 803 € en 2013, soit une dépense totale de 12 760 €.



Investissement en matériel

La commune a fait l'acquisition d'un broyeur d'accotement pour un montant de 8 850 € et un semoir à sel en remplacement de l'ancien hors d'usage est commandé.

Le photocopieur de l'école a été remplacé pour un montant de 1 483 €.

La commune remplace actuellement ses logiciels de gestion, pour disposer des versions compatibles avec les procédures de dématérialisation des actes administratifs et budgétaires.

Artisans, commerçants et prestataires de services

ALBUISSON Pierre
AUCAIGNE Olivier
BESSON Bernard
FARGEOT
GARAGE JANIN Olivier
J-P ATELIER (GILLOT Jean-Pierre)
LA RONDE DES CISEAUX
MACON MULTI-SERVICES (GUICHARD Jean-Luc)
SOCIETE NOUVELLE GRIFFON

Graveur de timbres
Dépôt de pain et épicerie
Travaux forestiers
Charpentes en lamellé-collé
Mécanique générale
Créateur illustrateur
Salon de coiffure
Rénovations intérieures
Maçonnerie

Ouverture d'un point de vente boulangerie



Fin septembre, Monsieur et Madame Degaille annonçaient qu'ils arrêtaient leur activité de boulangerie-épicerie au 1^{er} octobre 2013.

Prévoyant cette éventualité, nous avons loué le logement central de la S.E.M.C.O.D.A. depuis quelques mois.

Courant octobre, les boulangers des communes voisines prirent contact avec la municipalité. Monsieur Aucaigne Olivier, boulanger à Dompierre-les-Ormes depuis juillet 2006, fut retenu. L'ouverture eut lieu le 1^{er} novembre, suivie d'une réception fort sympathique le dimanche suivant. De nombreux Vroulons répondirent à l'invitation et vinrent témoigner leur satisfaction de voir se perpétuer ce service indispensable dans nos campagnes.



Madame Jocelyne Billonnet avec sa gentillesse et sa bonne humeur assure la vente six jours sur sept. Le magasin est **ouvert du mardi au dimanche de 7h30 à 12h15 ainsi que le mercredi après-midi de 16h00 à 18h00.**

Pour l'instant, différents pains et pâtisseries sont proposés ainsi que de l'épicerie de base aux côtés des deux journaux : le JSL et La renaissance. Il est aussi possible de boire un café.

À l'avenir, le rayon épicerie devrait s'étoffer et de la charcuterie sera proposée.

Au bout de trois mois de fonctionnement, un bilan sera fait et en fonction du résultat, les jours d'ouverture pourraient être modifiés (lundi au lieu du mercredi).

Pour toute commande,
contacter le magasin au
07.61.67.49.07.

La municipalité remercie Monsieur et Madame Aucaigne d'avoir accepté de maintenir cette activité au bourg de Vérosvres.

Cette solution est provisoire. Il serait souhaitable que le commerce revienne dans ses locaux d'origine, on ne sait pas sous quelle forme, l'avenir nous le dira.



Nous souhaitons une bonne et paisible retraite à Monsieur et Madame Degaille et nous les remercions pour toutes les années passées au sein du village dans leur commerce.

Tarot vroulon



Les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois à partir d'octobre jusqu'en avril, un groupe d'amateurs de cartes se réunit pour "taper le carton" soit au tarot, soit à la manille, soit à la belote. Les personnes intéressées par cette activité peuvent prendre contact avec le Président Robert Bonin au 03.85.24.80.13 ou le Secrétaire Louis Mazille au 03.85.24.82.48 ou le Trésorier Michel Griffon au 03.85.24.80.18.

Amicale des anciens

La dernière manifestation du "Club" pour 2013 a eu lieu à la salle communale le samedi 14 décembre où, en présence du Maire, du Premier Adjoint et de la Présidente de la S.I.L., se tenait l'Assemblée Générale annuelle. À cette occasion, la moitié du Conseil d'Administration a été reconduit dans ses fonctions.

Si cette Assemblée Générale est l'occasion pour les adhérents de prendre connaissance des résultats financiers de l'exercice, qui laissent apparaître un résultat positif, elle permet aussi de revenir sur les événements importants de l'année écoulée.

C'est ainsi que la secrétaire Marie nous remémorait les réunions avec nos amis des clubs voisins de Beaubery et de Trivy, nos sorties spectacle avec en mars au Spot à Mâcon une rétrospective de "Nos années Jeunesse" et en avril à la Halle Garnier à Lyon "Mille Choristes" interprétant les plus grandes comédies musicales des dernières décennies, notre voyage de deux jours en Ardèche avec en point d'orgue une rétrospective de la carrière de Jean Ferrat puis notre sortie d'une journée en Auvergne avec la visite du moulin à papier de Richard de Bas.

Nos deux concours de manille d'avril et d'octobre, avec une participation importante, ont été réussis tout comme notre loto de septembre qui connaît un succès croissant, grâce à une dotation sans cesse améliorée.

La participation active des adhérents aux animations communales était également rappelée et soulignée par M. le Maire qui dans son intervention ne manquait pas de féliciter les acteurs.

Le calendrier des manifestations 2014, présenté non sans humour par la Vice-présidente Monique, donnait les grandes lignes de ce que seront nos activités pour cette nouvelle année, à savoir : sortie spectacle au Scarabée à Roanne en mars, voyage de deux jours en juin avec pour destination les Vosges et le sud de l'Alsace, sortie d'une journée en septembre en direction d'Annecy avec visite d'une fonderie de cloches, nos traditionnels interclubs avec nos voisins, nos concours de manille, notre loto et notre Assemblée Générale 2014 qui aura lieu le samedi 13 décembre.

Dans son rapport moral, le Président, constatant la bonne marche du "club", ne manquait pas de remercier chaleureusement tous ceux qui contribuent à ces résultats tout au long de l'année et particulièrement ses collègues du Conseil d'Administration pour leur implication constante et désintéressée.

La journée se poursuivait par l'excellent menu de Noël offert aux quelques 90 convives présents, servi par la maison Touillon de Saint-Bonnet-de-Joux et animé par la troupe des "Faitouts" à la satisfaction de tous.

Le Conseil d'Administration, réuni le 22 décembre, a voté son bureau comme suit : Président : Paul Billonnet ; Vice-présidente : Monique Sivignon ; Secrétaire : Josette Pitaud ; Secrétaire adjointe : Denise Taboulot ; Trésorier : Michel Griffon ; Trésorière adjointe : Yvonne Larive.

Il est à noter que malgré sept défections enregistrées en 2013 pour décès ou raison de santé, nous maintenons, à une unité près, notre effectif qui est de 90 adhérents pour 2014 grâce à l'arrivée de six nouveaux membres.

Toutes les personnes intéressées par les activités de notre club peuvent nous rejoindre à tout moment ; elles seront les bienvenues.

Paul Billonnet



Société de chasse

La société de chasse de Vérosvres présidée depuis dix neuf ans par Jacky AUBLANC compte quarante-deux sociétaires.

Cette année, la société de chasse s'est rajeunie avec l'arrivée de cinq "jeunes" chasseurs, cependant les "anciens" ont toujours la forme et répondent présents tous les week-ends.

Concernant les manifestations, la journée boudin et la soirée "tête de veau" ont une nouvelle fois été un succès. Pour les amateurs de boudin, reprenez la date du dimanche 2 mars 2014.

Pour ce qui est de notre activité favorite, nous essayons toujours de réguler les espèces nuisibles.

Comme chaque année, nous organisons une journée de chasse continue le 11 novembre. Celle-ci est animée par les sonneurs de cors de chasse et un repas nous attend en fin d'après-midi pour clôturer cette journée qui se déroule dans une ambiance amicale.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement de nos activités et de notre loisir.

Tous les chasseurs de la société vous souhaitent une **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2014**.



Société d'intérêt local

Cette année, la S.I.L. a de nouveau reconduit ces différentes activités. Au théâtre, de "toutes jeunes graines" sont venues rejoindre les "habitués" et ont donné quatre représentations. Du côté plus sportif, on trouve une équipe de foot qui évolue en U.F.O.L.E.P et qui ne manque pas d'animer la commune avec sa choucroute toujours pleine de surprises et son traditionnel tournoi de foot clôturé par un repas champêtre suivi d'un bal. Du côté danseurs, on trouve aussi trois cours de danse country de niveaux différents (mercredi et jeudi) ainsi qu'un cours de danses de salon (mardi). Pour rester en forme, on peut aussi rejoindre la gym le lundi et participer à la traditionnelle randonnée pédestre organisée au printemps.

Côté fête, il y a l'Ascension avec le concours de pétanque et les entrecôtes ainsi que la fête patronale avec, cette année, le concours agricole intercantonal qui fut un réel succès couronné par les habitués jambons à la broche.

À l'automne, une conférence sur le marché de St-Christophe a été proposée gratuitement.

Afin de remercier les bénévoles, qui ne comptent pas leur temps, un voyage était organisé cette année à Annecy à l'occasion de la fête du lac et son gigantesque feu d'artifice.

Comme tous les ans, à l'heure du bilan annuel, après l'assemblée générale, un repas gratuit est aussi offert à l'ensemble des bénévoles.

Pour tout renseignement, il vous suffit de prendre contact avec un des responsables de la S.I.L.

Téléthon

Le 7 décembre, à l'occasion du Téléthon, le club des aînés, la société de chasse et la S.I.L. pour la dix-septième année consécutive ont œuvré ensemble pour confectionner 400 kg de boudin et permettre un don de 2 260 € à l'A.F.M. soit 360 € de plus que l'année précédente.

Que l'équipe de bénévoles et l'ensemble des donateurs soient remerciés pour ce geste.

J-Patellier



Extrait du JSL le 23.10.2013 (M. Coutheron)

Jean-Pierre Gillot est un quinquagénaire très souriant et accueillant qui a posé ses valises au bourg de Vérosvres dans l'ancienne boucherie Lambert vendue par M. et Mme. Govin. D'origine mâconnaise et photographe de formation, il travaille une dizaine d'années aux établissements Combiar comme photographe puis dessinateur avant de s'installer à son compte en 1987 comme créateur illustrateur. Ses clients sont variés puisqu'il travaille aussi bien pour des magazines que pour les emballages de Massilly France ou bien des artistes pour la réalisation de leurs affiches ou alors des tables d'orientation.

Sa passion pour le dessin et son envie de la transmettre le poussent tout naturellement à donner des cours de dessin. Ainsi, depuis deux ans et demi, il donne deux fois par semaine des cours au centre éducatif fermé de Fragny près d'Autun.



Présentation d'œuvres lors du concours agricole intercantonal

Aussi, il décide d'ouvrir à Vérosvres son **école de dessin** le 8 avril 2013.

Douze adultes la fréquentent régulièrement.

Elle est ouverte le mardi de 10h00 à 13h00 et le mercredi de 19h00 à 22h00, mais d'autres plages horaires sont possibles en fonction de la demande.

Parallèlement, il a aussi ouvert une école de dessin à Cluny et dispense des cours à la maison de retraite de Bois-Sainte-Marie une fois par mois pour les résidents et deux fois par mois pour les personnes extérieures.



Julie au travail...



... et le résultat de Julie

Si l'envie de vous initier ou de vous perfectionner au dessin avec différentes techniques vous titille, n'hésitez pas à contacter Jean-Paul Gillot.

Tel : 03.85.24.88.79 ou 06.86.18.69.75

e-mail : gillot1@hotmail.fr

Ils nous ont quittés en 2013

* **Serge LESAGE**, né le 25 septembre 1930 à Rosières-en-Santerre (Somme). Après une brillante carrière à l'armée, il se fixe à Paris où il rencontre Madeleine Léвите qu'il épouse en 1972 après que celle-ci lui ait donné une fille en 1966. Sa passion pour le sport, et principalement pour le foot, l'amène alors à exercer diverses activités dans ce milieu notamment comme entraîneur. En 1995, avec son épouse, ils reviennent habiter la maison familiale de celle-ci, à Vérosvres où ils passent une retraite agréable. L'apparition de problèmes de santé l'oblige à des séjours répétés dans les établissements hospitaliers de la région. Il décède subitement à son domicile le 10 janvier nous laissant le souvenir d'un homme discret mais cependant très affable.

* **Marie Madeleine BONIN**, née Émorine à Chevannes le 3 mai 1927. Après une jeunesse classique, durant laquelle elle participe activement aux travaux de la ferme familiale, elle se marie avec Jean Bonin en 1951 et s'installe avec lui sur une exploitation agricole au lieu-dit "Les Têtes" où ils resteront jusqu'en 1962. À cette date, ils reprennent ensemble une autre exploitation agricole au hameau de "Lavau" où toute la famille vient s'installer. Pendant ces années, six enfants seront venus agrémenter la vie familiale. L'heure de la retraite venue, ils cessent leurs activités mais restent dans leur maison très entourés par leurs enfants et petits-enfants. Malheureusement, Jean décède en 2009 la laissant seule et désespérée face à ses problèmes de santé. Cette santé défaillante la contraint rapidement à quitter sa maison pour rejoindre le service long séjour de l'hôpital de Cluny où elle séjournera jusqu'à son dernier souffle le 14 janvier. Elle laisse le souvenir d'une mère de famille exemplaire, discrète et serviable pour tous.

* **Lucien BIDAUT**, né le 6 février 1926 à Vérosvres dans la ferme familiale de Chevannes où il passera toute sa vie active. Après une jeunesse modeste marquée par les années sombres de la guerre, suivie de son service militaire, il reprend l'exploitation agricole de ses parents qu'il exploite jusqu'en 1984 où, légèrement handicapé, il a accès à une pension d'invalidité lui permettant de cesser son activité en attendant sa retraite. Il continue alors cette existence plutôt solitaire qui a toujours été la sienne jusqu'en 1994. À ce moment, son état de santé parfois défaillant l'oblige à rejoindre la maison de retraite de Semur-en-Brionnais où, très entouré et bien soigné, il passe 19 années non sans revenir périodiquement faire un tour dans son pays natal. Victime d'une mauvaise chute au printemps dernier, il décède le 8 avril. Lucien était un homme modeste et discret mais de rencontre très agréable.

* **Marguerite DESBOIS**, née Émorine, dans la ferme familiale de Chevannes le 18 février 1925. Après une jeunesse classique, ponctuée par l'école communale et les cours ménagers des Janots, elle épouse en 1946 Jean Desbois. Ils s'installent alors dans leur ferme de Montot qu'ils exploitent jusqu'en 1982. Dans le même temps, cinq enfants seront venus agrandir le cercle familial, suivis de nombreux petits-enfants puis d'arrière-petits-enfants au nombre assez impressionnant de 22 au moment de son décès. La mort de son compagnon en 2008 l'affecte profondément et laisse le champ libre à sa maladie qui évolue inexorablement. N'étant plus en mesure de rester seule dans sa maison, elle doit la quitter à regret pour, dans un premier temps, séjourner chez ses enfants avant de rejoindre la résidence de Flacé où elle coule ses dernières années dans un milieu serein et apaisé. Elle décède en ce lieu le 10 avril nous laissant le souvenir d'une personne d'une grande sagesse et toujours très avenante.

* **Louis MARTIN**, né le 14 mars 1922 à Vérosvres, passe sa jeunesse avec ses parents et participe aux travaux agricoles. En 1942, il est appelé aux chantiers de jeunesse obligatoires pour tous les jeunes où il restera près de deux ans. De retour au pays, il reprend à son compte en 1950 le commerce de vêtements créé par ses parents. Il y ajoute progressivement une activité d'épicerie puis de tabac et presse. En 1962, il épouse Monique Duchet qui vient le seconder dans ses activités et lui donne trois enfants. Il prend sa retraite en 1987 mais continue d'apporter son concours à la bonne marche de l'affaire familiale, reprise par son épouse, qui la tiendra jusqu'en 1997. Quelques années

plus tard, ils abandonnent cette grande maison pour se retirer dans un pavillon de l'O.P.A.C., en haut du Bourg. Sa santé déclinante le prive progressivement de toutes sorties et il décède après un court séjour à l'Hôpital de Paray-le-Monial le 12 avril. D'un calme légendaire, d'humeur toujours égale, Louis nous laisse le souvenir de quelqu'un d'avenant et de rencontre conviviale.

* **Jeanne BONIN**, née Muneret le 15 août 1940 à Evans dans le Jura. Elle n'a que cinq ans quand elle arrive à Vérosvres avec ses parents employés au château du Terreau. Dès l'adolescence, elle part gagner sa vie à Lyon où elle doit s'assumer seule ; elle restera marquée par cette période difficile de sa vie. Quelques années plus tard, elle épouse Bernard Chemarin avec qui elle aura deux fils. Les hasards de sa vie professionnelle la font revenir à Vérosvres où, séparée de son premier mari, elle épouse Marcel Bonin et s'installe avec lui au hameau de Lavau. Après quelques années, employée comme aide familiale, elle termine sa carrière comme cuisinière au restaurant scolaire. Malheureusement pour elle, la retraite se transforme en cauchemar avec l'apparition de son mal implacable qui, après quelques années de rémission, resurgit à nouveau et a raison de son courage et de sa robuste constitution. Elle quitte ce monde au centre hospitalier de Paray-le-Monial le 4 juin. Nous garderons de Jeannette, l'image d'une personne particulièrement dynamique et courageuse toujours volontaire pour aider ses semblables.

* **Jean Paul COLLAUDIN**, né à Charolles le 9 février 1943. Orphelin de père dès son plus jeune âge, il fait de brillantes études à La Prat's à Cluny, puis à l'E.N.S.A.M., d'où il sortira ingénieur en 1962. Son parcours professionnel l'amène à Lyon en 1983, pour y occuper un poste d'Ingénieur Conseil à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, où ses compétences et ses qualités humaines sont très appréciées. Dans le même temps, il aura eu avec sa première épouse deux enfants. En 1992, il achète la maison du "Jean Fougeras" au hameau de Drompvent où il passe avec sa nouvelle compagne Chantal, qu'il épousera le 13 juillet 2012, les week-ends et les vacances pour assurer les rénovations nécessaires à l'amélioration du confort de ces lieux. À la retraite, en 2003, avec Chantal ils s'installent définitivement dans cette charmante demeure et y vivent quelques années calmes et sereines. Malheureusement, en 2011, il doit faire face à la maladie de Charcot qui le paralyse progressivement. Avec un courage et une lucidité impressionnante, il lutte contre ce mal implacable jusqu'en ce 22 juillet 2013 où il décède dans sa maison qui lui était si chère. Cet amoureux de la nature, des balades en montagnes, des choses simples, nous laissera le souvenir d'une personne modeste et conviviale, dotée d'une capacité d'écoute et d'humanisme remarquable.

* **Diane HARRIS**, née en 1941 en Angleterre. Arrivée à Vérosvres en 1989 avec Roger, son mari, ils ont le coup de cœur pour la maison de Marius Prost aux Brosses qu'ils achètent. Après de nombreuses années de travaux, ils restaurent une jolie maison, décorée avec goût, où ils ont la joie de recevoir régulièrement leurs enfants et petits-enfants ainsi que leurs amis. En passant sur le GR7, les gens prennent plaisir à admirer le jardin où Diane se plaisait à passer des heures à piocher, tailler et planter pour toujours entretenir et embellir son terrain. Partagés entre Loughborough et Vérosvres, Diane et Roger aimaient, quand ils étaient là, se rendre aux animations de la commune et partager quelques moments avec leurs connaissances. Malheureusement, à l'automne 2012, Diane perçoit les premiers symptômes d'une maladie incurable contre laquelle, elle va lutter courageusement pour s'éteindre le 1^{er} novembre 2013 chez elle en Angleterre. Ses amis garderont d'elle le souvenir d'une femme élégante, souriante et toujours avenante.

* **Yvette LAMBERT**, née Litaudon le 04 avril 1936 à Saint-Bonnet-de-Joux. Après une jeunesse épanouie dans son village natal, elle fait la connaissance de Paul Lambert avec lequel elle se marie le 22 avril 1957. Ils travaillent alors tous les deux dans le commerce de boucherie-charcuterie familial et reprennent l'affaire à leur compte en juillet 1960. Ils tiendront et développeront ce commerce jusqu'à leur retraite en 1994. Dans le même temps, deux garçons seront venus agrandir le cercle familial. En retraite, ils s'installent dans leur demeure toute proche, construite à cet effet, où ils coulent une quinzaine d'années heureuses et sereines. C'est alors qu'Yvette est confrontée à cette maladie redoutable contre laquelle elle lutte de façon exemplaire pendant plus de cinq ans mais qui a finalement raison de son courage et de sa résistance en ce 21 novembre où elle décède à l'hôpital de Mâcon. Yvette, toujours souriante et accueillante dans son commerce comme à la retraite, s'était

fait beaucoup d'amis qui garderont d'elle le souvenir d'une personne enjouée, chaleureuse et très attentive aux autres.

** **Jean DAUBARD**, né à Bois-Sainte-Marie le 10 juin 1919. Après sa scolarité, il apprend le métier de boulanger à Vérosvres où il fait la connaissance de Lucienne Aupoil avec qui il se marie le 17 novembre 1945. Avec sa jeune épouse, ils partent alors s'établir dans la région lyonnaise où il travaille dans la plasturgie jusqu'à la retraite. Ils reviennent alors s'installer dans leur charmante demeure à Vérosvres où ils coulent des années sereines malheureusement interrompues par le décès de Lucienne en 1989. Par la suite, Jean fait la connaissance de Marinette Thomas, qu'il épouse en secondes noces en 2008, et qui l'accompagnera dans ses dernières années de vie avec beaucoup de sollicitude. Bien que ne résidant plus dans notre commune, il en était cependant le doyen, comme il était le doyen, et le plus ancien adhérent, du Club des Aînés qu'il avait d'ailleurs présidé pendant 10 années de 1984 à 1994. Il était également engagé dans l'Amicale des Anciens Combattants en tant que porte-drapeau, puis Président. Depuis son remariage, il résidait dans une maison de retraite à Montluel, dans l'Ain où il est décédé le 30 novembre dans sa 95^{ème} année. Jean nous laisse le souvenir d'un homme calme, plein d'humour et d'abord agréable.*

** **Monique VOUILLON**, née le 6 mai 1956 à Bourg-en-Bresse. Après l'école primaire à Vérosvres et le collège de Matour où ses dispositions pour le dessin et les arts graphiques sont reconnues, elle épouse en 1973 Guy Lévêque de Suin et s'installe avec lui à Palinges où ils auront la joie d'accueillir leur fils Nicolas en 1975. Elle travaille alors dans une poterie locale comme décoratrice. Par la suite, suivant son mari muté à Chalon, elle travaille de son métier de couturière dans une entreprise de confection pendant une dizaine d'années. Séparée de son époux, elle revient dans la région en 1986 et rencontre Bernard Poignot avec lequel elle s'installe à Matour et aura un fils Kévin en 1992. En 1998, elle revient dans la maison familiale de Vérosvres où elle assiste sa mère vieillissante et son oncle Eugène dont elle est très proche. Ses deux parents décédés, elle a cependant la joie d'accueillir son petit fils Baptiste en janvier 2009. Malheureusement, pendant l'été 2011, les prémices du mal implacable qui l'emportera se manifestent. Elle lutte alors sans relâche contre cette maladie avec un courage remarquable et un moral d'acier jusqu'en ce 20 décembre où elle quitte ce monde discrètement comme elle a toujours vécu. Très proche de la nature, qu'elle côtoyait depuis son enfance, elle aimait beaucoup les bêtes, et notamment les chiens, qu'elle élevait et sélectionnait avec beaucoup de compétences. Femme de caractère mais cependant chaleureuse, Monique laisse le souvenir d'une personne dynamique et attentive aux autres.*

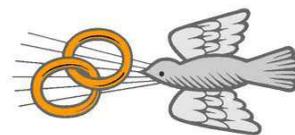
État civil 2013

NAISSANCES

- ◆ Joris VOUILLON, né le 15 février, fils de Carine et Éric VOUILLON (Les Ducs)
- ◆ Kylian PUGET, né le 27 février, fils de Sandra GREMY et Jérôme PUGET (Le Bourg)

MARIAGES

- ◆ Sandrine GRIFFON et Laurent TROUVÉ, le 10 mai à Vérosvres
- ◆ Céline TERRIER et Lionel CHARVET, le 25 mai à Vérosvres
- ◆ Nathalie AUBLANC et Christophe MACHILLOT, le 29 juin à Vérosvres



BAPTÊME

- ◆ Julian PITAUD, fils de Sébastien PITAUD et Marjorie MARTY, le 15 août à Vérosvres

Nouveaux habitants en résidence principale

- ♣ JOBERT Pascal, FOREY Justine et leur fille aux Pierres
- ♣ DEMIERES Christophe et CLEMENT Fabienne à Lavau
- ♣ LACOMBE Annick et COUILLARD Nicole à Lavau
- ♣ MOUSSY Joël et CHAPPAZ Corinne aux Janots
- ♣ THOR Chia Ning, Bao et leurs enfants aux Champs
- ♣ MARGOT Gérald, Odile et leurs enfants au Bourg
- ♣ BERGAMASCHI Céline et sa fille au Bourg
- ♣ DESSAUGES Romain et BUSSEDES Elaine à Chevannes
- ♣ GACHET William et Danielle, BOCHET Stéphane au logement S.E.M.C.O.D.A. au Bourg

Restaurant scolaire Vérosvres-Beaubery

Cette association est gérée par des parents bénévoles avec le soutien de toutes les familles qui ont des enfants à l'école.

Son objectif est, entre autres, de faire baisser le prix du ticket de cantine par le biais des fonds qu'elle récolte lors des diverses manifestations organisées tout au long de l'année. Elle gère totalement le fonctionnement du restaurant scolaire (salaires des deux cantinières, dépenses de fonctionnement diverses, repas...). Les repas sont élaborés par le cuisinier du lycée de Vérosvres et apportent satisfaction aux enfants et aux parents.

Le bureau est composé de 8 membres avec Sidonie Butaud et Céline Baurain comme co-présidentes. L'association remercie les communes de Beaubery et Vérosvres pour les subventions versées cette année, ainsi que la S.I.L. et autres donateurs. Leur aide est précieuse.

Nos manifestations :

- En 2013, l'après-midi carnaval a été renouvelé. Les enfants ont défilé par petits groupes dans les hameaux et bourgs des deux villages avec toujours autant de succès. Merci pour votre accueil et votre générosité.
- Le loto en mars et la choucroute en novembre ont aussi été des réussites, nous remercions les nombreux participants et familles présentes à ces manifestations.

Indispensables au maintien du restaurant scolaire, les manifestations seront bien sûr reconduites pour 2013/2014.

Le Bureau.

Bibliothèque municipale

Le bulletin municipal, chaque année, vous transmet les éléments habituels vous informant du fonctionnement de la bibliothèque. 2013 a vu l'équipe s'enrichir de la venue de Monique FILIPPINI que nous remercions ici ; mais 2014 sera celle du départ de Gisèle JACQUET dont nous regretterons **son dévouement, son efficacité et sa générosité** depuis presque quinze ans. Gisèle tu vas bien encore garder quelques temps la clé de la bibliothèque ? On n'sait jamais ? Sans doute de temps en temps, viendras-tu nous apporter ton aide si précieuse...

De ce fait, l'appel aux éventuels volontaires est encore plus urgent que les années précédentes et l'informatisation de la bibliothèque faciliterait la gestion de notre petite structure.

Amis lecteurs, de la part de toute l'équipe, **belle année 2014 ponctuée de belles histoires romanesques, enrichissantes et surtout passionnantes !!!**

Bébés de l'année 2013



Joris VOUILLON



Kylian PUGET

Assistantes maternelles

Les assistantes maternelles sont des personnes agréées de toute confiance. Elles accueillent les enfants à leur domicile dans un milieu familial. Par leur disponibilité, elles prennent le temps de faire connaissance, de concilier les modes de vie et les désirs de chacun. Elles préparent tout doucement les enfants à la scolarisation et l'autonomie en participant à leur éveil tout en respectant le rythme de chacun.



Les assistantes maternelles à votre disposition sur la commune sont :

CHATAGNIER Annick	"Les Janots"	03.85.53.84.30
CINATO Sofy	"Les Terreaux"	03.85.84.74.45
LÉGER Jocelyne	"Les Janots"	03.85.24.83.33
LOISEAU Sylvie	"Le Charme"	03.85.84.07.61
MAZILLE Denise	"Les Moreaux"	03.85.24.83.67
NICOLAS Martine	"Les Goujats"	03.85.24.80.21

Activités scolaires et périscolaires

Dans le cadre de l'adhésion de la commune de Vérosvres à la Communauté de Communes de Matour et sa région, la compétence enfance-jeunesse est transférée au S.I.V.U. Enfance Jeunesse de la Haute Grosne depuis le 1^{er} janvier 2014.

Cette compétence reprend :

- **la gestion de la garderie périscolaire de Vérosvres** qui était gérée précédemment par une association. L'organisation matérielle ne change pas pour l'année en cours (horaires, modalités d'accueil et encadrement). Le S.I.V.U., gestionnaire, encaissera les règlements des familles. La grille tarifaire est ci-dessous. Les enfants accueillis n'habitant pas dans les communes adhérentes de la Communauté de Communes de Matour et sa région paient le tarif hors S.I.V.U.
- **l'animation du relais assistantes maternelles dans les locaux de la garderie périscolaire** et sera assurée par l'animatrice du S.I.V.U. un lundi sur deux.
- **l'organisation des accueils de loisirs sur tout le territoire du S.I.V.U.**

Toutes ces activités seront directement impactées par la réforme des rythmes scolaires, dossier sur lequel le S.I.V.U. a déjà commencé à travailler, en y associant tous les groupes scolaires du territoire de la Communauté de Communes.

SIVU

**Enfance et Jeunesse de
la Haute Grosne**

71520 MATOUR

Tarifs garderie périscolaire année scolaire 2013-2014

	S.I.V.U.	hors S.I.V.U.
Forfait trimestre matin et soir	90€00	113€00
Forfait trimestre matin	50€00	63€00
Forfait trimestre soir	70€00	88€00
Tarif à la Séance (matin ou soir). Calculé en fonction du nombre de séances matin et soir.	2€50	3€50

Les enfants bénéficiant du tarif S.I.V.U. sont ceux habitant la Communauté de Communes de Matour et sa région (Brandon, Clermain, Dompierre-les-Ormes, La Chapelle-du-Mont-de-France, Matour, Montagny, Montmelard, Saint-Pierre-le-Vieux, Trambly, Trivy et **Vérosvres**) et la commune de Tramayes.

Contacts Service Enfance Jeunesse du S.I.V.U. :

☎ 03-85-59-76-58

Mail : contact@sivu71.fr

Site : www.sivu71.fr

Élections

Suite à une modification du code électoral, pour pouvoir voter, il est obligatoire de présenter au bureau de vote une **pièce d'identité** avec la **carte d'électeur**.

- ◆ Élections municipales les 23 et 30 mars.
- ◆ Élections européennes le 25 mai.

Pour tout candidat, à l'élection municipale, une candidature doit être déposée entre le 6 février et le 6 mars 2014 à 18h00 au plus tard à la préfecture ou sous-préfecture.

Le PLUiH de la Communauté de Communes de Matour et sa région avance.

La Communauté de Communes a lancé en 2012 l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** avec volet **Habitat** et **Règlement Local de Publicité** sur l'ensemble des onze communes du territoire communautaire.

Qu'est-ce qu'un PLUiH ?

C'est un outil qui va permettre d'harmoniser le développement du territoire entre les communes en matière de construction de logements, de développement économique, de qualité du cadre de vie, de déplacements...

Il va encadrer les modes d'urbanisation et permettre d'assurer les conditions de préservation des espaces naturels et des paysages ainsi que le maintien du potentiel de production de l'agriculture.

Des enjeux de développement importants

Le diagnostic a été restitué et présenté le 14 novembre dernier au public. Il a identifié des enjeux importants à plusieurs niveaux :

– en matière de développement économique,

la Communauté de Communes n'a plus de disponibilités d'accueil dans les zones d'activités actuelles. Il va falloir déterminer de nouvelles capacités d'accueil pour les entreprises. La localisation de ces zones doit être envisagée de façon à faciliter leur accessibilité depuis la R.C.E.A. tout en ayant le moins d'empreinte possible sur les espaces naturels et agricoles à enjeux.

– en matière d'adaptation de l'habitat,

aujourd'hui, les différentes communes du territoire sont confrontées à la persistance de nombreux logements vacants inadaptés aux besoins actuels et à une demande pas toujours satisfaite en matière de logements pour des personnes âgées et des jeunes en recherche d'un premier logement. Le PLUi permettra avec son volet habitat de favoriser la production d'une offre en logements de qualité répondant à ces besoins.

– en matière d'équipements,

les besoins évoluent en fonction des habitants accueillis sur le territoire et les équipements représentent un coût collectif non négligeable. La réponse aux besoins des habitants à l'avenir va nécessiter de repenser et de mutualiser les équipements publics notamment en matière scolaire et en matière médicale.

– en matière de déplacements,

notre territoire rural est fortement dépendant de la voiture pour les déplacements. Aussi, il est important face aux coûts de plus en plus importants que va représenter la voiture, d'envisager un développement qui permette aussi de se déplacer autrement (organisation du transport à la demande, plateformes de co-voiturages, parcours piétonniers sécurisés dans les bourgs...)

Des enjeux de maintien de la qualité du cadre de vie

Le territoire de la Communauté de Communes dispose de nombreux atouts en matière de qualité des paysages, du patrimoine des milieux naturels. Cette qualité fait partie intégrante du cadre de vie et sa valorisation peut être porteuse de développement touristique.

Un règlement local de "Publicité"

Le PLUiH s'accompagne aussi d'un règlement local de publicité qui sera établi à l'échelle communautaire. Ce règlement vise à encadrer l'affichage, les enseignes et pré-enseignes pour préserver les qualités paysagères et favoriser une cohérence des enseignes ainsi qu'une plus grande lisibilité des activités du territoire.

Les prochaines étapes

À présent, le comité de pilotage communautaire constitué de deux élus par commune, accompagné des habitants dans le cadre de la concertation, va travailler sur les grandes orientations de développement du territoire pour les années à venir. Ces orientations seront traduites dans le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et ensuite dans le projet réglementaire.

Transport à la demande

Le transport à la demande (T.A.D.) fonctionne les mardis, mercredis et jeudis au tarif de :

- ☞ 2 € par trajet et par personne au sein du territoire communautaire ainsi qu'à Tramayes ou à l'arrêt Buscéphale de La Valouze (4€ l'aller-retour),
- ☞ 4 € par trajet et par personne pour Cluny et Saint-Bonnet-de-Joux (8 € l'aller-retour).

Pour bénéficier de ce service, il convient de réserver par téléphone auprès de M. Didier BOURDON, Taxi Dompierrois au **06.84.94.65.97** la veille avant 12h00.

Les tickets d'une valeur unitaire de 2 € (intracommunautaire) et 4 € (Cluny et Saint-Bonnet-de-Joux) sont disponibles à la Communauté de Communes à Trambly et à chaque mairie par carnet de 5 unités pour 10 € ou 20 €.

Les enfants de moins de 13 ans et les personnes non autonomes doivent être accompagnés.

Renseignements utiles

MAIRIE

Secrétariat ouvert : Lundi : de 15h00 à 19h00
Jeudi : de 9h00 à 12h00
Vendredi : de 15h00 à 19h00
Secrétaire : AUBLANC Nathalie
Téléphone : 03.85.24.80.72
Fax : 03.85.24.86.34
E-mail : mairie.verosvres@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE

Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00
Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h45
le samedi à 11h15
Téléphone : 03.85.26.01.66

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mercredi de 14h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30
Responsable : Mme BRUMAIRE Simone
Téléphone : 03.85.24.89.40

SALLE POLYVALENTE

Téléphone : 03.85.24.82.05
Responsable location : Mme AUBLANC Agnès
Dépositaire des clefs : M. DEDIEU Alain
Téléphone : 03.85.24.80.59
Téléphone : 03.85.24.85.21

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél : 03.85.24.83.76

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél : 03.85.24.88.95

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél : 03.85.24.88.95

ENTRAIDE DES 3 CANTONS DES MONTS DU CHAROLAIS

Téléphone : 03.85.24.68.80 e-mail : entraide3c@wanadoo.fr

- ↳ Mise en place de divers ateliers et transport bénévole.
- ↳ Accueil et Permanence tous les mercredis matin à La Guiche.

ASSOCIATION BIEN VIEILLIR EN VAL DE JOUX

Téléphone : 03.85.70.48.10

- ↳ Résidence du Val de Joux : hébergement de personnes âgées.
- ↳ Portage de repas et animations au quotidien ouvertes à tous.

ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES OU ISOLÉES (A.A.P.A.I.)

Maison médicale de Saint-Bonnet-de-Joux

Téléphone : 03.85.24.77.03

A.D.M.R.

Téléphone : 03.85.84.54.86 à Gibles et 03.85.24.05.88 à Saint-Bonnet-de-Joux

RELAIS

Un conteneur "RELAIS", destiné à recevoir les vêtements et chaussures en état, est installé en permanence sur la place.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MATOUR ET SA RÉGION

Téléphone : 03.85.50.26.45 Fax : 03.85.50.26.44
e-mail : matour-et-region@orange.fr site : www.matour-et-region.com

DÉCHETTERIE

à SAINT-BONNET-DE-JOUX

Ouverture : lundi et mercredi de 14h00 à 17h00
samedi de 10h00 à 12h00 et de
13h30 à 15h30
Téléphone : 03.85.24.71.26

à TRAMBLY

Ouverture d'été :
- lundi et mercredi de 8h00 à 12h00
- samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Ouverture d'hiver :
- lundi et mercredi de 9h00 à 12h00
- samedi de 14h00 à 17h00
Téléphone : 03.85.50.45.08

Manifestations prévues en 2014

Mercredi 8 janvier	Galette des Rois au club des Aînés
Dimanche 12 janvier	Vœux du maire
Samedi 18 janvier	Conférence sur "Lecture du paysage de la butte de Suin" d'Henri Bonnot avec la S.I.L.
Lundi 20 janvier	Dictée communale des Aînés ruraux
Samedi 25 janvier	Banquet des chasseurs de la Société de Chasse
Samedi 22 février	Carnaval du restaurant scolaire
Dimanche 2 mars	Opération boudin de la Société de Chasse
Vendredi 7 mars	Concours de tarot du club de tarot
Samedi 15 mars	Théâtre de la S.I.L.
Dimanche 16 mars	Théâtre de la S.I.L.
Lundi 17 mars	Sortie spectacle au Scarabée à Roanne des Aînés
Vendredi 21 mars	Théâtre de la S.I.L.
Samedi 22 mars	Théâtre de la S.I.L.
Samedi 29 mars	Choucroute du foot de la S.I.L.
Dimanche 6 avril	Loto du restaurant scolaire
Dimanche 13 avril	Randonnée pédestre de la S.I.L.
Mardi 15 avril	Concours de manille des Aînés
Jeudi 15 mai	Repas de printemps au Vendenois des Aînés
Jeudi 29 mai	Fête de l'Ascension et concours de pétanque de la S.I.L.
Au mois de mai	Vente de fleurs par l'A.D.M.R.
Samedi 14 juin	Fête des écoles du R.P.I.
Lundi 23 et	Voyage des Aînés dans les Vosges et le sud de l'Alsace
Mardi 24 juin	Voyage des Aînés dans les Vosges et le sud de l'Alsace
Dimanche 29 juin	Vide-greniers de la garderie périscolaire
Samedi 12 juillet	Tournoi de foot de la S.I.L.
Samedi 19 juillet	Concours de pétanque de la Société de Chasse
Dimanche 27 juillet	Assemblée générale de la Société de Chasse
Samedi 9 août	Fête patronale
Dimanche 10 août	Fête patronale
Jeudi 21 août	Ballade nocturne de l'office de tourisme de Matour
Dimanche 24 août	Jeux intervillages à Trivy
Jeudi 4 septembre	Voyage des Aînés à Servier et dans le Massif des Aravis
Dimanche 14 septembre	Randonnée équestre de l'office de tourisme de Matour
Dimanche 21 septembre	Loto du club des Aînés
Dimanche 28 septembre	Repas du C.C.A.S.
Samedi 4 octobre	Assemblée générale et repas des bénévoles de la S.I.L.
Samedi 11 octobre	Voyage de la S.I.L. à Lapalisse (embouteillage sur la N7)
Mardi 14 octobre	Concours de manille des Aînés
Vendredi 14 novembre	Concours de tarot du club de tarot
Samedi 15 novembre	Choucroute du restaurant scolaire à Beaubery
Samedi 22 novembre	Tête de veau de la Société de Chasse
Samedi 6 décembre	Téléthon
Samedi 13 décembre	Assemblée générale et repas de Noël du club des Aînés

Les conscrits 2013

